



Bulletin Officiel
de la Société Royale

Le Cheval de Trait Belge

Ce bulletin a
été imprimé sur
les presses de
L'IMPRIMERIE
Veuve MONNOM
rue de l'Industrie, 32
à Bruxelles



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ABONNEMENTS :

BELGIQUE et GRAND-DUCHÉ : 200 francs
HOLLANDE : 15 florins
CONGO BELGE { 250 francs belges
ETRANGER {
LE NUMERO : 20 francs

Rédaction et administration :

Rue Royale, 60
BRUXELLES

N° 6. NOVEMBRE 1947

Eleveurs...

Ce bulletin

est **Votre Journal**

Faites-nous

des **SUGGESTIONS**

Posez-nous

Supplément au Bulletin officiel N° 6 novembre 1947.

Bulletin d'Abonnement N°

Je soussigné _____
demeurant à _____ à _____
Province _____ déclare souscrire un abonnement
pour _____ mois au *Bulletin Officiel* de la Société Royale « Le Cheval
de Trait Belge », édition en langue française-néerlandaise (1),
au prix de (2) _____ que je verse au compte chèques-postaux
n° **1803.08** du *Bulletin Officiel* de la Société Royale « Le Cheval
de Trait Belge », 60, rue Royale à Bruxelles ou (3) _____
en un mandat-poste international.

A _____ le _____
(Signature).

Rue Royale
BRUXEL

- (1) Biffer la mention inutile.
(2) Pour la Belgique et le Grand-Duché 200 frs par an.
(3) Pour la Hollande 15 Fl. par an.
Pour les autres pays 250 fr. b. par an.

N° 6

NOVEMBRE 1947



Bulletin Officiel de

la Société Royale

Le Cheval de Trait Belge

Revue mensuelle illustrée

La même édition existe en langue néerlandaise.

	RÉDACTION - ADMINISTRATION	
Téléphone 12.43.94	Président : PRINCE DE MERODE WESTERLOO	C. C. postaux 1803.08
	Secrétaire général : CHEVALIER HYNDERICK DE THEULEGOET	
	Secrétaires : J. DE DOBBELEER (Plancenoît) Edm. VAN DER BEKEN	
	Trésorier-gérant : BARON DE FAVEREAU DE JENERET	
	Directeur : Dr. J. LAHAYE	
60, RUE ROYALE, BRUXELLES		

Ce que vous lirez dans ce numéro :

1. L'alimentation du poulain, par le Dr. J. LAHAYE.
2. Les maladies d'élevage du poulain, par A. HENNAU.
3. Les concours des poulains et pouliches de 18 mois. — Tongres, « Les Eleveurs limbourgeois ». — Liège, « Les Eleveurs liégeois ». — Concours de Mons. — Concours de Namur. — Concours de Bruxelles, par BUCEPHALE.
4. Analyses des publications. — La signification de l'abeille pour la production agricole, par A. GILLARD.
5. Echos de France.
6. Echos du Grand-Duché de Luxembourg.
7. Echos d'Italie.
8. Page du lecteur.
9. Savez-vous que ?
10. Communiqués. — Moniteur. — Avis aux éleveurs.

Les articles et clichés paraissant dans ce bulletin ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans indiquer la source. Les auteurs signent leurs articles et en assument seuls la responsabilité (art. 24). Sont annoncées et éventuellement analysées les publications adressées au comité de rédaction (art. 2).

L. SLACHMUYLDERS

Chaussée de Bruxelles, 290, HAL - Tél. 53.35.23

est toujours à même de
fournir en confiance :

Etalons reproducteurs

Poulains d'avenir

Juments et Pouliches d'origine

MARCHÉ INTÉRIEUR
EXPORTATION

Pour être

VITE ET BIEN PAYÉ

à 100 %

LA COMPAGNIE
LES ELEVEURS BELGES
Assurance contre la mortalité des chevaux et bovins
Rue des Deux-Eglises, 47
BRUXELLES

Directeur général :
G. MIGNON

Eleveurs

VOTRE BULLETIN

est votre meilleur moyen de

PROPAGANDE



L'ALIMENTATION DU POULAIN

Il est grand temps d'y penser; car si l'on a coutume de s'en préoccuper, et avec juste raison, au moment du sevrage, on oublie trop facilement la période qui précède. L'on pourrait même parler de deux périodes à savoir : celle qui s'étend depuis la conception jusqu'à la naissance, et une autre, qui va de la naissance au sevrage.

Or, si l'alimentation du poulain sevré doit retenir toute l'attention, le laitier et le fœtus en gestation ne réclament pas moins de sollicitude de la part de l'éleveur. En effet, il a déjà été dit, ici même, que chez les jeunes sujets en croissance, ce qui est fait est fait et ce qui est mal fait reste mal fait : l'individu adulte se ressentira, sa vie durant, d'une déficience ou d'un déséquilibre contracté dès le jeune âge.

Il est bien connu, d'autre part, que la croissance des chevaux est relativement rapide, en général, et que le cheval de gros trait belge est extrêmement précoce. De plus, il résulte de nos observations personnelles sur plus de 1.000 chevaux répartis un peu dans toutes les régions du pays que l'accroissement est particulièrement rapide au cours de la première année et qu'il ne s'effectue pas en bloc, mais par régions.

À la naissance, le poulain est plus haut que long, alors que l'adulte est plus long que haut. Voici, en quelques mots, le point de départ et la ligne d'arrivée. *Comment y parvenir?* Par une alimentation rationnelle et une hygiène judicieuse de la mère et du produit. Pas autrement. Il n'existe pas d'autres moyens de faire extérioriser les possibilités innées et transmises héréditairement. Tout ce que l'on pourrait employer en dehors des moyens naturels, c'est-à-dire physiologiques, constitue du mauvais travail et ressemble fort à du forçage, arme dangereuse s'il en est.

L'on sait également, à l'heure actuelle, que les accroissements en hauteur et en longueur ont lieu, en

moyenne, pour les trois quarts de leur valeur, au cours de la première année et que les gains en largeur s'effectuent, eux aussi, au cours de la première année, à une allure relativement rapide, mais qu'ils se poursuivent, encore à un taux important, au cours de la deuxième et même de la troisième année.

Quelle est la conclusion pratique que l'on peut tirer de ces considérations et de ces observations? La voici : les poulains qui reçoivent une ration mal équilibrée, au cours de la première année, restent au dessous du format qu'ils auraient pu atteindre; ceux dont le régime alimentaire est déficient, à deux et trois ans, restent proportionnellement hauts sur membres, mais étroits et courts de corps. C'est à HÉRISG que revient l'honneur d'avoir concrétisé ces faits en comparant les mensurations prélevées chez des poulains maintenus dans des conditions de nutrition déficiente, avec celles de poulains recevant une alimentation normale et rationnelle.

Répetons, à nouveau, que ce qui est vrai, après la naissance, l'est au même titre avant ce moment, c'est-à-dire pendant la gestation, au point que l'on peut affirmer que l'alimentation du poulain commence par l'alimentation de la jument. Méconnaître cette vérité fondamentale, c'est courir au devant, mieux encore, c'est provoquer le « découssu » et le manque d'harmonie que l'on observe chez certains chevaux adultes.

Ces données sont suffisamment explicites pour justifier l'importance que nous accordons à l'alimentation rationnelle des chevaux en période de croissance.

Mais, dira-t-on, pourquoi faut-il se préoccuper à ce point de l'alimentation du poulain dès avant sa naissance : la mère est là. Précisément. Elle est là pour veiller à tout selon que la nature lui en fait un devoir; mais elle est seule, et elle ne peut donner que ce qu'elle a. Elle le donne, en effet, sans compter,

voire au détriment de sa santé et des gestations ultérieures et de l'avenir de la race.

Mais pour résoudre de tels problèmes d'une complexité réelle, il faudrait connaître la composition chimique du poulain à la naissance (l'on saurait, ainsi, ce que la mère a donné) et sa composition aux différents âges, jusqu'à l'âge adulte. Malheureusement, les données que l'on possède à ce sujet sont éparses et forcément incomplètes.

Voici, rapportées par GURLET, quelques données de longueur; elles montrent que cet accroissement est surtout rapide à partir de la 13^e semaine. Il s'agit, évidemment, de moyennes soumises à de larges variations.

D'après cet auteur, la longueur mesurée du bout du nez à la naissance de la queue est de :

13 mm.	de la 3 ^e à la 4 ^e semaine;
54 mm.	de la 5 ^e à la 8 ^e semaine;
162 mm.	de la 9 ^e à la 13 ^e semaine;
352 mm.	de la 14 ^e à la 22 ^e semaine;
650 mm.	de la 23 ^e à la 34 ^e semaine;
1130 mm.	de la 35 ^e à la 48 ^e semaine;

D'autre part, d'après CREVAT, voici la composition sommaire du poulain à la naissance :

Poids à la naissance	Albumine	Graisse	Eau
50 kg.	8,5 kg.	0,5 kg.	60 à 85 %

Enfin, relevée dans *The physiology of domestic animals* by DUKES, voici la composition de la carcasse de chevaux adultes de 700 kg.

Matière sèche	Protéine brute	Graisse	Cendres	Calcium
260 kg.	117 kg.	86 kg.	37 kg.	11,9 kg.

L'on sait encore que la quantité d'eau contenue dans l'organisme oscille entre 45 et 85 %, selon l'âge, l'état de graisse, etc. Les animaux jeunes contiennent plus d'eau — jusque 85 % du poids vif —, tandis que les animaux gras en contiennent moins que les sujets maigres. Chez ces derniers, la quantité d'eau peut descendre jusque 35 % du poids. Mais, dans un organisme vivant, il n'y a pas uniquement de l'albumine, de la graisse, de l'eau et du calcium; on y rencontre encore d'autres substances minérales et des vitamines en quantités variables. Les besoins en ces derniers éléments sont relativement bien connus.

Telles sont les données qui vont servir de base

pour résoudre le double problème de l'alimentation de la jument gestante et allaitante et de l'alimentation du poulain.

Régime de la jument en gestation.

Dans les premiers mois de la gestation, c'est-à-dire plus exactement jusqu'au cinquième mois, les besoins de la jument gestante sont très réduits en certains éléments nutritifs, étant donné le faible développement de l'embryon. Nous entendons par là qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter, pendant cette première période, les quantités de protides, de glucides et de graisses dans les rations d'entretien et de travail judicieusement comprises.

Pendant les premiers mois qui suivent la fécondation, les réserves maternelles sont généralement suffisantes pour assurer l'accroissement pondéral du foetus, à la condition, toutefois, que soient présentes dans le régime alimentaire, en quantités et en qualités, les substances minérales et les vitamines nécessaires à l'édification de l'embryon et à la constitution de ses réserves.

1. Besoins en protides :

Un poulain de gros trait belge pèse en moyenne 60 kg. à la naissance et contient 9 kg. de protides, mais ce n'est véritablement qu'au cours des quatre derniers mois, soit 120 jours, que les besoins en ces éléments se feront sentir. Ces besoins représentent à peu près 75 grammes de protides purs, par jour.

Il est clair, d'autre part, que ces besoins sont moins grands au début de cette période des quatre derniers mois de la gestation, mais qu'ils sont plus élevés à la fin. Pour être certain qu'ils seront satisfaits, on devra dépasser légèrement ces doses, et, comme ces éléments sont donnés sous forme de protides alimentaires, plus ou moins digestibles, il conviendra de calculer le supplément sur la base suivante :

Période de la gestation	Quantités de protides
8 ^e mois	160 gr. par jour.
9 ^e mois	180 gr. par jour.
10 ^e mois	230 gr. par jour.
11 ^e mois	270 gr. par jour.

Ces quantités sont à ajouter aux autres éléments de la ration en tenant compte du fait que 160 gr. de protides digestibles sont contenues dans 2 kg. d'avoine, par exemple et environ 1/2 kg. de tourteau

de lin, soit encore 440 gr. de tourteau de sésame, ou 1 kg. 1/2 de foin de luzerne, ou 2 kg. de foin de trèfle.

2. Besoins en graisses:

Le poulain à la naissance ne contenant, en moyenne, que 500 gr. de graisse, il est permis de ne pas tenir compte de ces éléments.

3. Besoins en substances minérales:

Ces substances représentent environ 10 % de la matière sèche du foetus, soit à peu près 2 kg. constitués par 1 kg. de chaux et 900 gr. d'acide phosphorique, le reste correspondant aux éléments appelés « mineurs » : fer, nickel, zinc, etc.

Etant donné que les substances minérales ne sont généralement assimilables que pour un tiers, il faudra, pour couvrir les besoins pendant les quatre derniers mois de la gestation, environ 30 gr. d'acide phosphorique et 35 gr. de chaux, par jour, en supplément de la ration ordinaire.

Quant aux éléments « mineurs » des traces suffiront; ils feront, d'ailleurs, l'objet d'une étude ultérieure qui démontrera combien ils sont indispensables dans les régimes des mères gestantes et allaitantes, ainsi que dans ceux des jeunes sujets en croissance.

3. Besoins en vitamines:

Les vitamines indispensables pendant la période de gestation sont essentiellement la vitamine A et la vitamine D.

En ce qui concerne la vitamine A, il convient de noter qu'il existe une provitamine A, ou carotène, qui se transforme en vitamine A dans l'organisme adulte, tandis que cette transformation est plus aléatoire chez les embryons et les très jeunes sujets.

Notons encore que la carence en vitamine A des mères en gestation provoque l'avortement, la mort du foetus avant terme, ou quelques jours après la

naissance, une moindre résistance aux maladies infectieuses une prédisposition à la diarrhée, un ralentissement de la croissance. Ce dernier point est surtout particulièrement frappant chez les poulains issus de mères dont le premier lait, le colostrum, est carencé en vitamine A.

La vitamine A doit donc être distribuée régulièrement aux juments gestantes : il y va de la santé de la mère et de celle du poulain, de sa vigueur, de sa résistance et de la régularité de sa croissance.

Les quantités de vitamine A s'expriment en microgrammes (γ) ou en Unités Internationales — 1 microgramme, encore appelé gamma (γ) vaut 1/1000 de milligramme, et une Unité Internationale vaut 0,35 microgramme.

Les besoins du foetus-poulain, pendant la gestation sont de l'ordre de 8 à 10 microgrammes par 100 kg. de poids vif et par jour, mais la meilleure croissance du foetus est obtenue avec des doses allant jusque 20 microgrammes par kg. et par jour.

Pour un poulain de 60 kg. à la naissance, les besoins ont été :

au 8 ^e mois de la gestation :	environ 500 microgr.
au 9 ^e mois de la gestation :	environ 750 microgr.
au 10 ^e mois de la gestation :	environ 1.000 microgr.
au 11 ^e mois de la gestation :	environ 1.200 microgr.

Ce sont là des minima que l'on peut atteindre en considérant que le bon foin de luzerne peut contenir 6.000 Unités de vitamine A au kg. et l'huile de foie de morue, 1.000 Unités ou 350 microgrammes, par gramme.

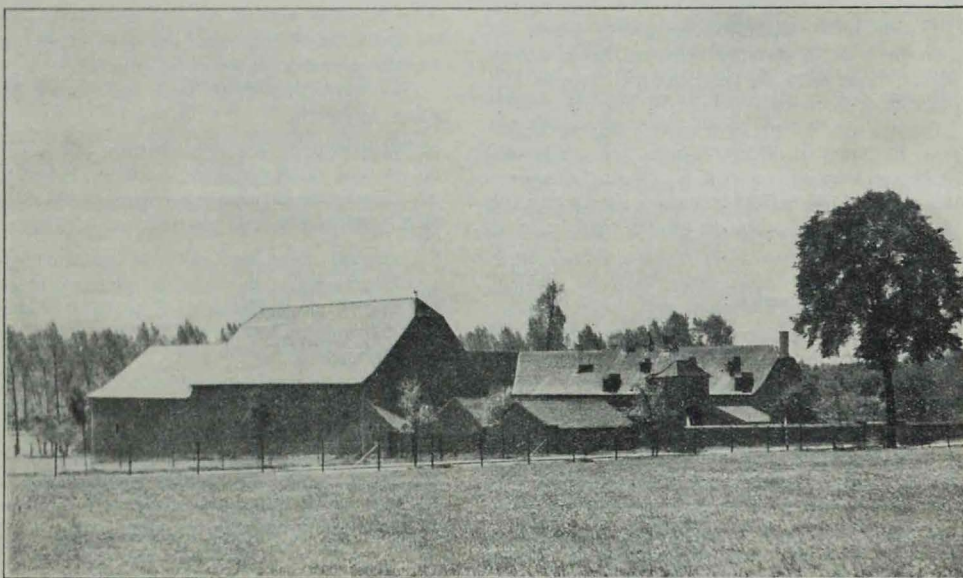
Des considérations qui précèdent, il résulte clairement que l'apport de vitamine A est absolument indispensable dans la ration de la jument gestante, mais il existe encore d'autres raisons qui justifient cet apport : la vitamine A intervient également dans la formation de l'os, conjointement avec la vitamine D. C'est ce dernier point que nous allons aborder.

J. LAHAYE.

(A suivre).



Lots de juments primées au Grand Concours de Bruxelles.



HARAS DE BRUCOM

ALBERT REINTJENS
LEEuw - SAINT-PIERRE
BRABANT



Les Maladies d'Élevage du Poulain

LA POLYARTHRITE

Beaucoup plus connue dans le langage habituel sous le nom de « glaires », la polyarthrite constitue, sans nul doute, la plus grave des maladies des jeunes poulains. Chaque année les élevages de Belgique lui paient un lourd tribut. Ce sont d'ordinaire des poulains de moins d'un mois qui meurent après quelques jours de maladie. D'autres y résistent, finissent par se guérir, mais gardent des tares, surtout au grasset. C'est l'origine première de beaucoup de « muscles » ou « faux muscles ».

Quelles en sont les causes?

Il n'est pas inutile que l'éleveur sache quelles sont les causes de cette maladie, comment elle se propage et surtout de quelle façon il peut, sinon l'éliminer entièrement, du moins en amoindrir les effets.

Il existe cinq variétés différentes de microbes capables de provoquer la polyarthrite. Ce sont le diplostreptocoque, le bacille pyoseptique ou viscosum, l'abortus equi, le colibacille et le staphylocoque. Ces deux derniers interviennent beaucoup plus rarement.

L'abortus equi, auteur de l'avortement épizootique de la jument, peut donc s'attaquer au poulain et provoquer une sorte d'avortement retardé. Infecté dans la mère pendant la gestation, le poulain naît malade. Il ne tète pas, il ne se relève que difficilement et s'affaiblit rapidement. La mort survient d'ordinaire assez vite au bout de deux à quatre jours. C'est donc le premier mode d'infection, dans la mère et par celle-ci.

Dans d'autres cas, la maladie se produit par suite de l'infection de l'ombilic (nombril). Cette plaie abdominale, en contact avec toutes les souillures, est la porte d'entrée idéale des microbes.

Enfin, c'est par l'intestin que pénètrent parfois les germes et, de là, se répandent dans l'organisme.

Ce sont les trois grandes voies d'infection habituelles.

Comment se présente la polyarthrite?

Les symptômes sont nets et bien connus. Quand le poulain ne naît pas malade, l'on voit apparaître,

après plusieurs jours, des boiteries, surtout aux membres postérieurs. La température monte assez rapidement. Le jeune animal est sombre, les articulations surtout des grassets et des jarrets augmentent de volume et deviennent sensibles. Parfois, de la diarrhée apparaît. La faible résistance des jeunes sujets est d'ordinaire rapidement vaincue par l'infection et bon nombre succombent. Ceux qui parviennent à la surmonter deviennent fréquemment des sujets chétifs, accablés de tares articulaires.

Diagnostic difficile

Le nombre des agents responsables de la polyarthrite et le peu de différence qui se marque dans les symptômes en rendent le diagnostic précis très difficile. Cliniquement, il est pratiquement impossible de pouvoir déterminer devant un malade quel est, parmi les cinq, le microbe en cause. Et cependant, si toutes ces formes se ressemblent dans leurs manifestations elles se comportent de façons très différentes vis-à-vis des médicaments. Seuls, l'autopsie minutieuse et surtout l'examen bactériologique du laboratoire pourront trancher la question. L'on découvre immédiatement les précieux renseignements thérapeutiques que l'on peut tirer d'un sujet mort. Un examen convenable de celui-ci permettra de découvrir quel est le microbe responsable et par le fait même d'agir d'une façon plus efficace sur les survivants et éventuellement de prendre des précautions pour les années suivantes.

Valeur de la Pénicilline

La mise à la disposition de la Pénicilline à la médecine vétérinaire avait permis beaucoup d'espoirs dans le traitement des maladies infectieuses. D'emblée, ce précieux médicament fut utilisé dans la lutte contre la polyarthrite. Il est possible maintenant de porter un jugement sur son efficacité.

Contre les infections dues au diplostreptocoque, au staphylocoque et dans une mesure moindre au viscosum, la Pénicilline a réalisé des guérisons étonnantes. Avec les sulfamidés, qu'il ne faut point abandonner, nous possédons deux armes dont l'efficacité

dépasse de loin tous les traitements précédemment connus. Mais contre l'abortus equi et le colibacille, ni les sulfamidés, ni la Pénicilline n'ont d'action curative marquée. Il faut recourir, pour l'abortus, à la vaccination préventive des mères dont l'action n'est ni constante, ni absolue.

A la lumière de ces données, il est aisé de comprendre qu'il n'existe pas « un » traitement de la polyarthrite, mais comme celle-ci peut être due à cinq causes différentes, il y a théoriquement cinq traitements différents.

Le rôle de l'Éleveur

L'utilisation des nouvelles ressources de la thérapeutique ne doit pas faire perdre de vue à l'éleveur qu'il peut contribuer pour sa part à la prévention de l'affection. Une hygiène de l'habitat et du nouveau-né permettra d'éviter bon nombre de maladies.

La maternité

Les élevages de pur-sang ont tous aménagé un local spécial, réservé aux accouchements, que l'on appelle maternité. C'est un grand boxe propre, clair, de désinfection aisée et bien séparé des écuries habituelles. La jument, prête à mettre bas, y est amenée pour accoucher; elle y restera pendant 4 à 6 jours, jusqu'au moment où tout écoulement est tari. L'accouchement lui-même doit se faire proprement, les voies génitales de la mère et les bras de l'opérateur étant soigneusement désinfectés. Lorsque la jument quitte la maternité, celle-ci est lavée et désinfectée à fond.

Les soins au poulain

Les soins au poulain nouveau-né ont également une grande importance. Nous savons que c'est souvent par le nombril et ensuite par l'intestin que pénètrent la plupart des microbes. Il convient de veiller dès le début à réaliser la liberté du ventre; le poulain doit absorber le premier lait de la mère qui contient des substances purgatives (colostrum). Très souvent, il faut aider le jeune animal à éliminer les matières sèches et dures, accumulées dans l'intestin et le rectum, au moyen de lavements d'eau savonneuse et par l'administration par la bouche d'un peu d'huile de ricin ou d'huile de paraffine.

Il est prudent de laver soigneusement les mamelles

et les cuisses de la jument que les écoulements de lochies viennent fréquemment souiller.

L'antiseptie du cordon ombilical pose un tout autre problème. Lorsque la rupture s'est faite spontanément, elle se réalise à un endroit prévu par la nature où la résistance est moindre et, après séparation, les artères se recourbant à l'intérieur, l'hémorragie est immédiatement arrêtée. Dans ces cas normaux, lier le bout de cordon, n'est pas nécessaire et peut même dangereusement favoriser l'infection.

Lorsque après l'accouchement, le cordon ne s'est pas rompu spontanément, il faut intervenir, mais le sectionner avec des ciseaux désinfectés, à 2 ou 3 cm. du ventre, *en tendant bien le cordon*. De cette façon on réalise les conditions naturelles et les artères élastiques se retournent dans la gaine.

Il ne faut lier le moignon que si l'hémorragie persistait, mais ne le faire qu'en cas de nécessité et très proprement.

Dès lors, il restera à réaliser une antiseptie quotidienne du moignon avec de la teinture d'iode qui demeure le meilleur désinfectant de l'ombilic. Le procédé le plus sûr consiste à faire baigner le cordon dans un petit bol rempli de teinture d'iode.

Ces quelques mesures d'hygiène, d'une réalisation aisée diminueront d'une façon sensible les dégâts de la polyarthrite dans les exploitations d'élevage.

Et la vaccination ?

Que faut-il penser de la vaccination des juments pleines comme préventif de la polyarthrite? Les résultats intéressants fournis par cette méthode sont incontestables, mais il faut reconnaître qu'elle ne met pas, à coup sûr, le poulain à l'abri de la polyarthrite. Si, dans les infections dues à l'abortus equi, elle se justifie entièrement et constitue même le traitement le meilleur, dans les autres formes, son action est beaucoup plus irrégulière. C'est cependant un appoint qu'il ne faut pas négliger.

Lorsque le jeune poulain est atteint ou suspect de polyarthrite, c'est le Docteur Vétérinaire qui est seul à même d'intervenir et d'instaurer un traitement judicieux. Mais, comme dans d'autres cas, l'efficacité de la lutte sera souvent tributaire de la collaboration étroite entre la science médicale et les précautions hygiéniques qu'il incombe au propriétaire d'observer.

A. HENNAU.

Les Concours des Poulains et Pouliches de 18 mois

Avec la chute des premières feuilles, le mois de septembre nous ramène, chaque année, les concours des poulains et pouliches de 18 mois organisés par les Sociétés Provinciales. Celles-ci sont nées au début du siècle et jouent un rôle important dans l'élevage du cheval de trait belge. Nous nous proposons de mettre celui-ci en lumière, dans un proche avenir, par une série d'études que nous ferons sur la naissance, le développement et l'activité de chacune d'elles.

Pour le moment, nous nous bornerons à de brèves considérations sur les concours que nous avons suivis.

Disons qu'en organisant ceux-ci, au début de leur existence, les Sociétés Provinciales avaient pour but de stimuler les éleveurs en leur procurant, chaque année, l'occasion de présenter leurs poulains et pouliches aux acheteurs de l'intérieur du pays et de l'étranger. Il est un fait ignoré des jeunes générations et oublié, peut-être par certains anciens, que les premières exhibitions provinciales des 18 mois furent baptisées par leurs inventeurs du nom de « Concours-Foire ». Les guerres n'avaient pas encore dressé les peuples les uns contre les autres; l'économie dirigée n'entravait

pas le commerce; les ressortissants des différents pays pouvaient librement échanger leurs devises; le Cheval de trait belge venait de conquérir de haute lutte la première place dans les expositions internationales et les acheteurs étrangers sillonnaient les routes belges à longueur de semaines. Pour faciliter les transactions et les soustraire au monopole de quelques « grosses maisons » qui menaçaient d'absorber toute la clientèle, les fondateurs des Sociétés Provinciales organisèrent donc les Concours-Foire qui eurent, dès le début, une très grande vogue.

Depuis lors, si les grands concours sont restés et ont pris, dans le cycle des manifestations de l'élevage belge, une place de choix, le nom de Foire a disparu des affiches, car il est un fait que très peu de transactions se soient jamais faites sur le champ de concours. Les acheteurs se méfient des sujets « trop bien apprêtés » et ils préfèrent ne se décider qu'après une visite à la ferme.

Nous ferons, plus tard, la monographie des sociétés provinciales. En attendant, jetons un rapide coup d'œil sur les concours de 1947.

LES ÉLEVEURS LIMBOURGEOIS

Chacun sait que le Limbourg présente deux aires géologiques bien distinctes: la région limoneuse et la région sablonneuse. Pour cette raison, les concours de la province sont forcément divisés en deux sections distinctes et les catégories des jeunes sujets ne sont forcément pas très fournies. Aussi, pour corser leur concours annuel, les Éleveurs limbourgeois ouvrent des compétitions aux sujets de tous âges.

Les éleveurs ont ainsi une vue d'ensemble de la valeur de tout l'élevage limbourgeois.

C'est à une manifestation de ce genre que nous étions convié, le 16 septembre, et nous avons suivi avec grand intérêt les différents concours.

Ceux-ci ont débuté par le concours des raceurs organisés par le Ministère de l'Agriculture et jugé par M. Goes, Jean Henry et Jules Stasse.

Il réunissait trois concurrents présentés par des suites de produits d'âges divers et montrant de réelles qualités.

Le tout bon « Cristal de Voort », classé premier,

avait une suite bien homogène comme type et comme robe. Le même cheval fut classé 1^{er} encore dans le concours d'honneur des étalons et son heureux propriétaire, M. Th. Timmermans de Voordt, remportait, enfin, le premier prix de lot de juments, succès qui consacrait le triomphe, sur toute la ligne, de son étalon.

En seconde place, nous trouvons « Joubert de Boeshoven » aux frères Boelen, suivi de bonnes grosses juments d'élevage.

La troisième place était attribuée à « Guetteur Delcour » à M. Alexandre Fallas de Muizen. Cet étalon de sept ans était suivi de produits de 18 mois et 30 mois, tous élevés à la ferme de M. Fallas.

Les qualités de la suite de « Guetteur Delcour » — voir les résultats techniques du concours — nous permettent de lui prédire d'autres succès plus éclatants dans les concours de raceurs.

Les différentes catégories du concours des « Éleveurs Limbourgeois » étaient, malgré la rigueur des

temps, bien fournies en sujets de bonne classe. Si, en toute franchise, nous devons dire que les jeunes mâles « ne cassent rien » nous avons, par contre, eu le plaisir de voir des catégories de pouliches de toute grande valeur.

En juments, également, aussi bien pour la région sablonneuse que pour la zone limoneuse, il nous a

été donné de voir des lots de vraies mères bien dans le type et suffisamment grosses dans l'os.

Et pour compléter cette brève revue, ajoutons que les limbourgeois possèdent des étalons adultes de qualité. La catégorie d'honneur, entr'autres, réunissait un lot de tous bons chevaux qui feraient très bonne figure dans une compétition interprovinciale.

Concours de Tongres du 16 septembre 1947

RÉSULTATS

1^{re} CATEGORIE.

Poulains nés en 1946.

Jury : Léon Hautier, Nivelles;
Jean Bernard, Momalle.

- 1^{er} Espoir d'Opheers, Jos. Stassens, Opheers.
- 2^e Roméo de Zammel, Jean Deploige, Vliermael.
- 3^e Dragon de Mehaigne, Hub. Juprelle, Roelenge.
- 4^e Néron d'Opheers, V^e Grutman, Opheers.
- 5^e Carlo, Alb. Saenen, St.-Trond.

2^e CATEGORIE.

Étalons de 3 ans.

Jury : Hautier et Bernard.

- 1^{er} Pas de premier prix décerné.
- 2^e Duc d'Ordigen, Cam. Pievoets, Ordigen.
- 3^e Jupiter de Gors, Jos. Wilmots, Gors-op-Leeuw.

3^e CATEGORIE.

Étalons de 4 ans et plus n'ayant pas encore remporté un 1^{er} ou un 2^e prix dans les concours

Jury : Jos. Roberti, Voroux-Goreux et Léon Pappart, Bierghes.

- 1^{er} Généreux de Buay, Lamb. Moës, Russon.
- 2^e Guetteur Delcour, Alex Fallas, Muizen.
- 3^e Sultan du Château, Winand Fagard, Widoye.
- 4^e Faro de Faulx, P. Coenegrats, Vlijtingen.
- 5^e J'arrive de Montigny, Vict. Peuskens, Berg.

4^e CATEGORIE.

Concours d'honneur réservé aux étalons de 4 ans et plus ayant déjà remporté un 1^{er} ou un 2^e prix dans les expertises.

Jury : Hautier et Bernard.

- 1^{er} Cristal de Voort, Théo Timmermans, Voort.
- 2^e Lagardère de Goreux, Jos. S'Heeren, Stevoort.
- 3^e Parfait, Vict. Peuskens, Berg.
- 4^e Luffeur de St-Lambert, J. Englebos, St-Trond.
- 5^e Éléphant d'Aineffe, Théo Timmermans, Voort.
- 6^e Otto de Gotham, Jos. Boelen, Gotem.

5^e CATEGORIE.

Pouliches nées en 1946.

Jury : Roberti et Pappart.

- 1^{er} Huguette de Muizen, Alex Fallas, Muizen.
- 2^e Minette de Jesseren, Edm. Martin, Jesseren.

- 3^e Lotte de Voort, Théo Timmermans, Voort.
- 4^e Kitty de Roelenge, Hub. Juprelle, Roelenge.
- 5^e Edith des Bois, Paul Duysters, Halen.
- 6^e Yresse de Russon, C. Smeysters, Russon.
- 7^e Paula de Goreux, C. Smeysters, Russon.
- 8^e Margot de Jesseren, Edm. Martin, Jesseren.

6^e CATEGORIE.

Pouliches de 3 ans.

Jury : Roberti et Pappart.

- 1^{er} Fougère de Mettet, Em. Timmermans, Mettekoven.
- 2^e Berceuse de Mettet, Jos. Timmermans, Mettekoven.
- 3^e Gaillarde de Muizen, Alex Fallas, Muizen.
- 4^e Ginette de Muizen, Alex Fallas, Muizen.
- 5^e Kalline de Voort, Théo Timmermans, Voort.
- 6^e Gazelle de Laeffeld, Jean Coenegrats, Vlijtingen.
- 7^e Quina de Gors, Ch. Boelen, Gors-op-Leeuw.

7^e CATEGORIE.

Juments de 4 ans et plus n'ayant pas encore remporté une 1^{re} ou une 2^e prime aux expertises.

Jury : Hautier et Bernard.

- 1^{er} Zulma de Muizen, Alex Fallas, Muizen.
- 2^e Fauvette de Gors, J. Kersten, Gors-op-Leeuw.
- 3^e Louise de la Distillerie, L. Moës, Russon.
- 4^e Carmen de Roelenge, H. Juprelle, Roelenge.
- 5^e Mia de Heukelom, L. Moës, Russon.
- 6^e Olga de Gors, Ch. Boelen, Gors-op-Leeuw.
- 7^e Jenny de Voort, Théo Timmermans, Voort.

8^e CATEGORIE.

Concours d'honneur pour les juments de 4 ans et plus ayant déjà remporté un 1^{er} ou un 2^e prix aux expertises.

Jury : François Gillet et Dr Docquier, Inspecteur du S. B. B.

- 1^{er} Wanzi de Muizen, Alex Fallas, Muizen.
- 2^e Marie de Haelen, aux enfants Saels, Halen.
- 3^e Reine de Jesseren, Edm. Martin, Jesseren.
- 4^e Comtesse de Gors, Jos. Wilmots, Gors-op-Leeuw.
- 5^e Charmante de Voort, Théo Timmermans, Voort.
- 6^e Danseuse de Roelenge, Hub. Juprelle, Roelenge.

RÉGION SABLONNEUSE

Jury : François Gillet et Dr Docquier.

9^e CATEGORIE.

Pouliches nées en 1946.

- 1^{er} Kina de la Maison Blanche, A. Martens, Kortesseem.
- 2^e Hilda, Théophile Robyns, Rijkel.
- 3^e Anny de Zelck, B. Decoster, Halen.

10^e CATEGORIE.

Pouliches de 3 ans.

- 1^{er} Dora de Heukelom, M. Muls, Valmeer.
- 2^e Sophie de Mellemont, G. S'Heeren, Stevoort.

11^e CATEGORIE.

Juments de 4 ans et plus.

- 1^{er} Bannière de Hubert-Fossé, V. Peuskens, Berg.
- 2^e Mina de Zelck, Ivo Decoster, Halen.

- 3^e Poulette de Brabant, Jos. S'Heeren, Stevoort.
- 4^e Elza de Vliermael, H. Willems, Vliermael.
- 5^e Mazurka de Larochehof, Théo Deus, Ophoven.
- 6^e Faveur de la Maison Blanche, A. Martens, Kortesseem.
- 7^e Cora de Voort, Ch. Masco, Voort.
- 8^e Altessse de Golziane, Jos. S'Heeren, Stevoort.

12^e CATEGORIE.

Lots de 4 juments.

- 1^{er} Théodore Timmermans, Voort.
- 2^e Alexandre Fallas, Muizen.
- 3^e Hubert Juprelle, Roelenge.
- 4^e Edmond Martin, Jesseren.

CONCOURS DE RACEURS

Institué par l'Etat.

- 1^{er} Cristal de Voort, (41/5152), Théo Timmermans, Voort.
- 2^e Joubert de Boeshoven, (42/320), Ch. et Jos. Boelen, Gotem et Gors-op-Leeuw.
- 3^e Guetteur Delcour, (45/2626), Alexandre Fallas, Muizen.

LES ELEVEURS LIEGEOIS

Le concours annuel de la société « Les Eleveurs Liégeois », du 22 septembre dernier, réunissait 42 inscriptions de poulains et pouliches de 18 mois. Ce chiffre n'est pas très élevé, mais il est bon de prendre en considération qu'une partie de la province (région herbagère du pays de Herve et Ardenne) est classée dans la 3^e zone et avait déjà vu se dérouler son concours des 18 mois à l'occasion de la réunion de Stavelot du 1^{er} septembre dont nous avons rendu compte précédemment.

Vu l'influence néfaste que la sécheresse persistante a eu sur le rendement des pâturages et, par conséquent, sur le développement des poulains, il n'y a pas trop à s'émouvoir de la restriction relative du nombre des inscriptions au concours de 47.

Cependant, la connaissance particulière que nous avons de la situation de l'élevage dans la province de Liège nous force à constater que le feu sacré n'y est plus. A part quelques vaillants qui ne se laissent pas décourager par la dureté des temps et ne désespèrent pas de l'avenir de l'élevage du cheval, beaucoup de liégeois semblent las de la lutte, et s'ils n'abandonnent pas l'élevage du cheval, ils négligent, en tous cas, ce qui contribuerait à mettre leurs écuries en valeur: les concours.

Il y avait seulement 13 exposants au dernier concours.

Ce n'est pas suffisant pour une province qui a un si beau passé et de telles possibilités. Un seul éleveur exposait dans les concours des raceurs et des raceuses!

Allons, les « Valeureux Liégeois », réveillez-vous! Pensez à l'avenir, pensez que le jour où les restrictions financières des pays étrangers auront pris fin, les acheteurs reviendront et que ce jour là la récompense ira à ceux qui seront prêts.

Si le nombre des exposants au concours des Eleveurs Liégeois n'était pas enthousiasmant, la qualité des produits, par contre, était très réconfortante. En mâles, il y avait quelques sujets d'avenir et la classe des pouliches était de celle dont sortent les mères qui maintiennent le cheval belge au premier rang. Certaines anciennes écuries de la province sont bien connues et leur éloge n'est plus à faire.

A côté de celles-ci, nous avons vu, avec infiniment de plaisir, des jeunes éleveurs du Condroz descendre dans la lice et pour leurs coups d'essais réaliser des coups de maîtres. Applaudissons, sans réserve, à leurs succès et émettons le vœu que leur exemple soit suivi.

Nous devons signaler un fait que nous avons constaté pour la première fois en Belgique, c'est que pendant les opérations du jury, les pistes étaient complètement vides de tous spectateurs.

Une organisation parfaite, sous la direction d'un directeur de concours qui a réussi, avec le sourire, à maintenir, pendant toutes les opérations, l'ordre le plus parfait. Ce fait est à souligner, car on critique, à juste raison, l'encombrement des pistes de nos concours par « des gens qui n'ont rien à y faire ». A ceux qui cherchent le remède à cette calamité, je leur conseille de demander son secret à Jean Bernard, l'homme à la poigne de fer dans un gant de velour.

QUELQUES POULAINS de DEUX ANS

hors du lot de quatorze qui pâturent dans les prairies du haras et dont la plupart ont déjà remporté de belles récompenses lors des concours provinciaux. La plupart sont fils de Nickel de la Basse-Cour, 1^{re} prime de grande conservation.



HARAS de HUROGNE

Propriétaire : EDGARD BLAMPAIN

PETIT-ROEULX par Braine-le-Comte



Concours de Liège du 22 septembre 1947

RÉSULTATS TECHNIQUES

1^{re} CATEGORIE.

Poulains nés du 1^{er} décembre 1945 au 31 mars 1946.

- 1^{er} Cognac de Vellerelle, Roberti, frères, Voroux-Goreux.
- 2^e Soudard de l'Etang, Henry, Adrien, Nandrin.
- 3^e Dormeur de St-Aubin, Coheur, Charles, Fooz.
- 4^e Préféré de Velroux, Grutman, Henri, Velroux.
- 5^e Mac-Arthur de la Vallée, Bustin, Lambert, Pousset.

2^e CATEGORIE.

Poulains nés à partir du 1^{er} avril 1946.

- 1^{er} Dragon de St-Amand, Henry, Adrien, Nandrin.
- 2^e Vengeur de Soheit, Dardenne, frères, Soheit-Tinlot.
- 3^e Prometteur de Montigny, Ancion et Houbotte, Héron.
- 4^e Dragon de Héron, Henry, Adrien, Nandrin.

3^e CATEGORIE.

Pouliches nées du 1^{er} décembre 1945 au 31 mars 1946.

- 1^{re} Princesse de Goreux, Roberti, frères, Voroux-Goreux.
- 2^e Promise de Montigny, Houbotte, frères, Héron.
- 3^e Poëtte de Goreux, Roberti, frères, Voroux-Goreux.
- 4^e Polka de Goreux, Roberti, frères, Voroux-Goreux.
- 5^e Zita de Gola, Ancion, Achille, Héron.
- 6^e Quine de Hodeige, Halleux, Florent, Hodeige.
- 7^e Poëtte de Velroux, Grutman, Henri, Velroux.
- 8^e Quina de Hodeige, Halleux, Florent, Hodeige.
- 9^e Dragee de St-Aubin, Coheur, Charles, Fooz.

4^e CATEGORIE.

Pouliches nées à partir du 1^{er} avril 1946.

- 1^{re} Caille d'Odeur, Genot, Valère, Odeur.
- 2^e Vaillante de Soheit, Dardenne, frères, de Soheit-Tinlot.
- 3^e Volta de Soheit, Dardenne, frères, Soheit-Tinlot.
- 4^e Victoire de Soheit, Dardenne, frères, Soheit-Tinlot.
- 5^e Zabelle de Gola, Ancion, Achille, Héron.
- 6^e Suzanne de Neuville, Gillet, Joseph, Neuville (Condros).

- 7^e Kita de Termogne, Chabot, Achille, Celles-Waremme.
- 8^e Sarah de Neuville, Gillet, Joseph, Neuville (Condros).
- 9^e Pauline de Goreux, Roberti, frères, Voroux-Goreux.

5^e CATEGORIE.

Lots de 3 pouliches.

- 1^{er} Dardenne, frères, Soheit-Tinlot.
- 2^e Roberti, frères, Voroux-Goreux.
- 3^e Ancion, Achille, Héron.

6^e CATEGORIE.

Lots de 3 poulains.

- 1^{er} Henry, Adrien, Nandrin.
- 2^e Ancion, Achille et Houbotte, frères, Héron.

7^e CATEGORIE.

Championnat des pouliches.

Caille d'Odeur, Genot, Valère, Odeur.

8^e CATEGORIE.

Championnat des poulains.

Cognac de Vellerelle, Roberti, frères, Voroux-Goreux.

9^e CATEGORIE.

Concours de juments raceuses.

- 1^{er} Mina de Momelette (35/5087), Rigo, Georges, Momalle.
- 2^e Quadrille de Momelette (39/9155), Rigo, Georges, Momalle.

CONCOURS NATIONAL DES ETALONS REPRODUCTEURS
organisé par le Ministère de l'Agriculture.

- 1^{er} Tambour de Momelette (42/3830), Rigo, Georges, Momalle.

CONCOURS DE MONS

Depuis l'institution, par les sociétés provinciales, des concours de poulains et pouliches de 18 mois, la réunion de Mons a pris le pas sur toutes les autres. Dans le « bon temps », cet événement était impatiemment attendu par tous les amateurs belges et étrangers et ceux qui ont vu les concours « A la caserne » se souviennent des foules qui se pressaient autour de toutes les enceintes dans l'espoir d'y découvrir le krack qui devait continuer la lignée de nos grands as, si bien que l'on avait envie de pasticher les vers du grand Racine:

« Sitôt que de ce jour la trompette sacrée annonçait
[le retour]

« Le peuple saint en foule emplissait cette cour »,
Hélas! Si en un plomb vil l'or pur n'est pas changé, si les amateurs du pays sont encore venus très nombreux, les étrangers n'y sont plus et ceci fait beaucoup diminuer l'intérêt de toutes nos compétitions chevalines car on n'y ajoute même plus l'espoir d'y faire transaction.

Mons a cependant conservé la vogue des éleveurs du pays et c'est en présence d'une nombreuse assis-

tance que se sont déroulées les opérations du concours de 1947.

Celui-ci avait réuni 66 inscriptions de poulains et 68 de pouliches; c'est dire que les catégories étaient bien fournies. Dans chacune de celles-ci, nous avons pointé quelques sujets de choix qui feront plus tard de très bons chevaux. L'impression générale des amateurs avec lesquels nous nous sommes entretenus était bonne, avec cette restriction cependant que les Écuries du Hainaut nous avaient habitués à nous montrer de meilleurs lots de pouliches.

Nous avons constaté avec grande satisfaction que l'effet du contrôle des U. P. E. se fait sentir car les sujets présentés avaient bien l'aspect de jeunes 18 mois; de plus, ils semblaient bien naturels; aussi, n'avons nous pas ouï dire que la commission vétérinaire aie dû sévir pour manœuvres frauduleuses.

Le Concours national des raceurs avait réuni quatre concurrents au premier rang desquels le jury a placé le tout bon aspirant-champion « Bayard de la Poste » à MM. Vandoorslaer et Marbaix, qui était suivi d'un lot de produits auxquels il transmet fidèlement sa trempe et sa grosse ossature.

« Bayard de la Poste » était suivi dans l'ordre par « Favori du Rat d'Eau » à Albert Dotremont, « Massif du Moulin » à Armand Mouchart et « Unic de Chaussée » à Albert Lebrun, trois bons géniteurs qui doivent retenir l'attention des éleveurs hennuyers.

Pour conclure, disons que le concours de Mons fut une bonne journée qu'un ami caractérisait au retour en disant « Après avoir vu le concours des Écuries du Hainaut, on peut dire qu'il y a encore de la bonne marchandise en Belgique! ».

Concours de Poulains et Pouliches de 18 mois

du 26 septembre 1946

RÉSULTATS TECHNIQUES

1^{re} CATEGORIE.

Poulains de grande taille.

- 1^{er} Gamlin de la Genette, Vincart, Antoine, Braine-le-Comte.
- 2^e Guerrier de Doel, Delepine, Antoine et fils, Horruës.
- 3^e Dompteur du Trileux, Baudoux, Arthur, Gottignies.
- 4^e Duc de la Mousserie, Lebrun, Amédée, Plobecq.
- 5^e Libory du Try, Duvellez, Maurice, Soignies.
- 6^e Chantal de Quesnau, Lebrun, Albert, Chaussée-N.-Dame.
- 7^e Kankan des Wespellières, Bernier, Jean, Cambron-Casteau.
- 8^e Espoir de Coury, Mouchart, Armand, Biaregnies.
- 9^e Kléber des Wespellières, Bernier, Jean, Cambron-Casteau.
- 10^e Tino, Lambotte, frères, Thuillies.

2^e CATEGORIE.

Poulains de basse taille.

- 1^{er} Arsouille d'Enée, Malbecq, Edgar et Dubois, Jules, Ecaussinnes et Gembloux.
- 2^e Marquis du Phare, Delepine, Antoine et fils, Horruës.
- 3^e Premier de Mourcourt, Desmedt, Emile, Rumillies.
- 4^e Réussi de Maurage, Hagne, Léon, Maurage.
- 5^e Prince du Château, Stassart, Raoul, Mellet.
- 6^e Bloc du Clac Bois, Lebrun, Albert, Chaussée-Notre-Dame.
- 7^e Brillant de Lombiseul, Claes, Jules, Thoricourt.
- 8^e Espoir de Coury, Mouchart, Armand, Biaregnies.
- 9^e Bristol du Clac Bois, Lebrun, Albert, Chaussée-N.-Dame.
- 10^e Farceur de la Posture, Hagne, Léon, Maurage.

Championnat des poulains.

Arsouille d'Enée, Malbecq, Edgar et Dubois, Jules.

3^e CATEGORIE.

Pouliches de grande taille.

- 1^{re} Fabianne de Nouvelles, Comte Gaston d'Oultremont, Nouvelles.

- 2^e Carmen de Villers, Appart, Georges, Villers-Perwin.
- 3^e Alma de Cognée, Malbecq, Edgar, Ecaussinnes.
- 4^e Draga de la Malmalson, Luyx, Richard, Ronquières.
- 5^e Fauvette de la Haute-Folle, Marbaix, Armand, Thieusies.
- 6^e Pérée-Neige de Fonval, Henry, frères, Fontaine-Valmont.
- 7^e Corrida de la Maladrée, Fournier, Valère, Soignies.
- 8^e Yalta de Chaussée, Lebrun, Albert, Chaussée-Notre-Dame.
- 9^e Yvonne de Chaussée, Lebrun, Albert, Chaussée-N.-Dame.
- 10^e Yolande de Chaussée, Lebrun, Albert, Chaussée-N.-Dame.

4^e CATEGORIE.

Pouliches de basse taille.

- 1^{re} Verveine de l'Ange, Michel, Paul, Chaussée-Notre-Dame.
- 2^e Ficelle du Mayeur, Lefebvre, Maurice, Melles.
- 3^e Bienvenue d'Hubert Fossé, Marbaix, Armand, Thieusies.
- 4^e Fanny d'Havennes, Vantomme, Albert, Havennes.
- 5^e Fanny de Nouvelles, Comte Gaston d'Oultremont, Nouvelles.
- 6^e Pervenche de Fonval, Henry, frères, Fontaine-Valmont.
- 7^e Charmante de Maurage, Hagne, Léon, Maurage.
- 8^e Dora d'Aubrenne, Godin, Valère, Aulnois.
- 9^e Gallarde de Soignies, Marbaix, Armand, Thieusies.
- 10^e Ida de la Bassée, de Saint Moulin, Arille, Braine-le-Comte.

Championnat des pouliches.

Fabiane de Nouvelles, Comte Gaston d'Oultremont, Nouvelles.

Primes nationales des raceurs.

- 1^{er} Bayard de la Poste (42/3434), Marbaix, A., Thieusies et Vandoorslaer, Wolvertem.
- 2^e Favori du Rat d'Eau (44/2592), Dotremont, A., Fontaine-Valmont.
- 3^e Massif du Moulin, (42/986), Mouchart, A., Biaregnies.
- 4^e Unic de Chaussée (46/3380), Lebrun, Albert, Chaussée-Notre-Dame.

CONCOURS DE NAMUR

Hier Mons, aujourd'hui Namur, demain Bruxelles, les concours des 18 mois se suivent, cette année, à un rythme particulièrement accéléré.

Namur « la jolie » n'a pas reçu la visite de trop d'amateurs à son concours des 18 mois. Empressons-nous de dire que les absents ont eu tort, car les différents lots présentés méritaient de retenir l'attention des éleveurs. Jeunes sujets généralement pas trop poussés, biens sains, avec du type, corrects, constituaient des catégories bien uniformes qui font honneur aux Namurois et laissent bien augurer de l'avenir de leurs élevages.

Nous avons surtout apprécié les concours de pouliches, au nombre de quatre, attendu que les Éleveurs Namurois, à côté des 18 mois, organisent aussi un concours de pouliches de 30 mois et que chacun est divisé en grande et basse taille. Dans chacune de ces catégories, il n'était pas difficile de repérer une nombreuse collection de futures mères d'élite.

Le concours national des reproducteurs réunissait trois participants en tête desquels nous trouvons « Réussi d'Enée » à Jules Dubois de Gembloux. Cet étalon était suivi d'une assez nombreuse suite de laquelle on aurait pu éliminer un ou deux sujets, sans en diminuer les mérites. Par contre, elle comportait

« Vadrouille » le lauréat des 4 ans de grande taille de Bruxelles et « Arsouille », le champion d'hier à Mons, et Zézette, première de la catégorie des 30 mois de ce jour. Contre un lot de personnages aussi distingués les autres devaient bien s'incliner.

En deuxième place, « Costaud de Marche » à André Fosseur de Libenne est la vraie révélation du concours. Il était suivi par six 18 mois — ce jeune cheval n'a pas encore de produits plus âgés — dont un mâle et cinq pouliches. Consultez le palmarès du concours et vous verrez que le mâle remporte le 1^{er} prix des grandes tailles et que les pouliches se classent 1^{re}, 2^e et 5^e des grandes tailles et 1^{re} et 2^e des basses tailles! Qui dit mieux? Moi, j'enlève mon chapeau et je m'incline bien bas.

Le troisième raceur, « Brigand d'Heise » à Henrot de Viet, avait une suite de produits avec de l'os et du type mais manquant peut-être un peu de distinction. Il devait s'incliner devant ces deux remarquables concurrents.

Pour résumer nos impressions: Namur fut un des meilleurs concours de l'année par la qualité, sans déchets et l'uniformité des sujets présentés, et c'est de tout cœur que nous clôturons ces lignes par le vieux dicton « Vive Nameur po tot ».

Concours des 18 mois, le 27 septembre 1947

RÉSULTATS TECHNIQUES

1^{re} CATEGORIE.

Poulains de grande taille.

- 1^{er} Quirinal d'Hérente, Fosseur, André, Libenne St-Gérard.
- 2^e Mayeur de Liernu, Ippersiel, Charles, Liernu.
- 3^e Espoir de Villers, M^{me} V^e Frisque, Villers-lez-Heest.
- 4^e Noceur de Viet, Henrot, Félicien, Viet-Dinant.
- 5^e Krüger de Matignée, Tirtiaux, Jean, Saint-Germain.

2^e CATEGORIE.

Pouliches de basse taille.

- 1^{re} Cadolin, M^{me} Veuve Frisque, Villers-lez-Heest.
- 2^e Katanga de Matignée, Tirtiaux, Jean, Saint-Germain.
- 3^e Aiglon d'Enée, Dubois, Jules, Gembloux.
- 4^e Ajax d'Enée, Dubois, Jules, Gembloux.
- 5^e Mastoc de Liernu, Ippersiel, Charles, Liernu.
- 6^e Nerveux de Viet, Henrot, Félicien, Viet-Dinant.
- 7^e Bavard du Clocher, Mailleux, Louis, Marchovelle.
- 8^e Néron de Viet, Henrot, Félicien, Viet-Dinant.

3^e CATEGORIE.

Pouliches de grande taille.

- 1^{re} Marquise de Sart, Rossomme, Désiré, Sart-St-Laurent.

2^e CATEGORIE.

- 1^{re} Tinette de l'Abbaye, M^{me} Veuve Bauche, Saint-Oérad.
- 2^e Bella de Ramsurt, Jadoul, Auguste, Meux.
- 3^e Fleur de Mai, Roppe, Henri, Meux.
- 4^e Mina de Toijol, Fosseur, Emile, Saint-Gérard.
- 5^e La Cocarde, Roppe, Henri, Meux.
- 6^e Reine des Prés, Roppe, Henri, Meux.
- 7^e Albionne de Jennevaux, Montulet, Ernest, St-Germain.
- 8^e Ninon de Viet, Henrot, Félicien, Viet-Dinant.
- 9^e Etourdille de Montreuil, Simon, Fernand, Miécret.

4^e CATEGORIE.

Pouliches de basse taille.

- 1^{re} Ketty de Beaumarche, Nobels, Charles, Wépion.
- 2^e Victoire de Libenne, Fosseur, André, Libenne-St-Gérard.
- 3^e Eglantine de Villers, M^{me} Veuve Frisque, Villers-lez-Heest.
- 4^e Belle Dame, Roppe, Henri, Meux.
- 5^e Agricole d'Enée, Dubois, Jules, Gembloux.
- 6^e Etoile de Villers, M^{me} Veuve Frisque, Villers-lez-Heest.
- 7^e Ena de Villers, M^{me} Veuve Frisque, Villers-lez-Heest.
- 8^e Xénia de Goehéne, Caverenne, Guillaume, Pontillas.
- 9^e Dora de Somme, Lievens, frères, Tillier et Vezin.
- 10^e Diane de Tillier, Lievens, frères, Tillier et Vezin.



5^e CATEGORIE.

Pouliches de 30 mois de grande taille.

- 1^{re} Zézette d'Enée, Dubois, Jules, Gembloux.
- 2^e Thine de Rognée, Bedoret, Edgard, Rognée.
- 3^e Madelon de l'Abbaye, Van Eyck, Joseph, Corroy-le-Château.
- 4^e Ukraine de Libenne, Fosseur, André, Libenne-St-Gérard.
- 5^e sylphide du Happeau, Piret, Albert, Corroy-le-Château.
- 6^e Hilda de Miécret, Simon, Fernand, Miécret.
- 7^e Xénie de Jennevaux, Montulet, Ernest, St-Germain.
- 8^e Charlotte de Tillier, Lievens, frères, Tillier et Vezin.
- 9^e Xandrinette de Jennevaux, Montulet, Ernest, St-Gérard.
- 10^e Fille d'Argenton, Van Eyck, Lonzée.

6^e CATEGORIE.

Pouliches de 30 mois de basse taille.

- 1^{re} Fleurette d'Argenton, Van Eyck, Vital, Lonzée.

- 2^e Xarine de Jennevaux, Montulet, Ernest, St-Germain.
- 3^e La Paix, Roppe, Henri, Meux.
- 4^e Carmen de Somme, Lievens, frères, Tillier et Vezin.
- 5^e Duchesse du Château, Deblide, Raymond, Grand-Leez.
- 6^e Zwaneuse d'Enée, Dubois, Jules, Gembloux.
- 7^e Duchesse du Château, Deblide, Raymond, Grand-Leez.
- 8^e Joconde de Matignée, Tirtiaux, Jean, St-Germain.
- 9^e Caprice de Tillier, Lievens, frères, Tillier et Vezin.
- 9^e Caprice de Tillier, Lievens, gebroeders, Tillier en Vezin.
- 10^e Bella de Séressia, Mathy, Léon, Forville.
- 11^e Bertha de Séressia, Mathy, Léon, Forville.

CONCOURS NATIONAL DES ETALONS RACEURS

- 1^{re} Réussi d'Enée (43/1182), Dubois, Jules, Gembloux.
- 2^e Costaud de Marche (46/4464), Fosseur, André, Libenne-St-Gérard.
- 3^e Brigand d'Herse (44/372), Henrot, Félicien, Vliet-Dinant.

CONCOURS DE BRUXELLES

Bruxelles clôturait le cycle des concours des 18 mois de l'année 1947. Clôture digne de l'élevage belge, en général, et des éleveurs brabançons, en particulier.

Le concours réunissait 47 inscriptions de poulains et 67 de pouliches.

En préliminaires, nous avons remarqué que la commission vétérinaire était, à juste titre, d'une très grande sévérité et renvoyait impitoyablement modifier leur toilette les sujets qui se présentaient le poil hérissé décelant l'usage abusif du cosmétique ou de l'argile. On nous a affirmé que plusieurs concurrents avaient, en outre, été éliminés pour malversations plus graves. Bravo! Messieurs les Vétérinaires, c'est de la bonne besogne qui vous fait honneur à vous et aux organisateurs du concours.

Parmi les concurrents restés en lice, nous avons remarqué quelques — rares heureusement — sujets à « l'air vieux ». A notre avis, ceux-ci devraient être impitoyablement écartés par le jury. Cela faciliterait le classement et embellirait la ligne des sujets primés qui deviendrait plus uniforme.

Ces considérations ne nous empêchent pas d'exprimer notre admiration pour la généralité du concours. En mâles comme en femelles, nous avons pointé des sujets d'élite qui présentent un très grand intérêt pour l'avenir et réservent encore de

nombreuses satisfactions à leurs propriétaires.

Dans le concours national des reproducteurs, « Krack d'Hondzocht » à Gaston Deleener de Lembecq était suivi par une nombreuse progéniture de chevaux impressionnants par leur musculature et excessivement gros d'os.

« Idéal de Courtrai », à Léon Dufrasne d'Ophain, avait une suite de jeunes sujets très maigres. Est-ce pour cette raison qu'ils paraissent manquer de joliesse dans les lignes?

Enfin, « Marquis de Roucourt », à M^{mes} Vos Verheyden de Zellick, grand et gros cheval massif et puissant semble bien vouloir reproduire également du vrai gros.

La série des concours des 18 mois est terminée. L'impression générale qui résulte des réunions que nous avons suivies est très réconfortante. Le type des jeunes sujets reste idéal, et les pattes sont incontestablement améliorées comparativement aux dernières années. Nous sommes prêts pour l'avenir, et il nous reste à émettre un seul vœu : que les pays étrangers ouvrent leurs frontières, et nos éleveurs connaîtront encore de beaux jours.

BUCEPHALE.

(A suivre).

Concours des 18 mois du 28 septembre 1947

RÉSULTATS TECHNIQUES

1^{re} CATEGORIE.

Poulains de grande taille.

- 1^{re} Radio de Pepingen, Deleener, Gaston, Hondzocht.
- 2^e Spirou de Haut-Mont, Deleener, Gaston, Hondzocht.

- 3^e Super de Rebecq, Derue, Robert, Rebecq-Rognon.
- 4^e Brillant de Samlette, Slachmuylders, Léopold, Hal.
- 5^e Négus du Try, Wauthier, Henri, Saintes.
- 6^e Irroy de Brucom, Reintjens, Albert, Leeuw-St-Pierre.
- 7^e César de la Justice, Dufrasne, Léon, Ophain.
- 8^e Gaffeur de la Maison Blanche, Dufrasne, Léon, Ophain.

2^e CATEGORIE.

Poulains de basse taille.

- 1^{re} Aviateur d'Oudenaken, Slachmuylders, Léopold, Hal.
- 2^e Winston de l'Auditeur, Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 3^e Marquis d'Elene, Slachmuylders, Léopold, Hal.
- 4^e Sans Peur du Buchon, Dedobbeleer, Joseph, Bellingen.
- 5^e Matador de Buvrines, Reintjens, Albert, Leeuw-St-Pierre.
- 6^e Joubert de la Bruyère, Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 7^e Mercure II du Pré, Dufrasne, Léon, Ophain.
- 8^e Narcisse du Try, Wautier, Henri, Saintes.
- 9^e Néron d'Ophain, Dufrasne, Léon, Saintes.
- 10^e Ravisseur de Brages, Deleener, Gaston, Hondzocht.
- 11^e Marquis de Velzeke, Slachmuylders, Léopold, Hal.
- 12^e Extra de Rebecq, Derue, Robert, Rebecq-Rognon.

3^e CATEGORIE.

Pouliches de grande taille.

- 1^{re} Pistache de Jumerée, Dumont de Chassart, Hubert, Jumerée.
- 2^e Celine d'Elngen, Walravens, Charles, Elingen.
- 3^e Lady du Vorst, Vanderschueren, Charles, Grimbergen.
- 4^e Tosca van 't Hooghof, Verheyden, Ch. et R., Zellick.
- 5^e Bertha de la Dyle, Vanwichelen, René, Brages.
- 6^e Arlette de Bettegem, Van Cutsem, Odilon, Zellick.
- 7^e Néra d'Ophain, Roland, Vital, Ophain.
- 8^e Tosca Tercam, Dedobbeleer, Joseph, Bellingen.
- 9^e Olga de Schep, Verheyden, Joseph, Schepdael.
- 10^e Lisette de la Justice, Dufrasne, Léon, Ophain.
- 11^e Dora de Rhode, Verbruggen, frères, Rhode-St-Brixhe.
- 12^e Tétragone Tercam, Dedobbeleer, Joseph, Bellingen.

4^e CATEGORIE.

Pouliches de basse taille.

- 1^{re} Nadine d'Ophain, Roland, Vital, Ophain.
- 2^e Prima de Rebecq, Derue, Robert, Rebecq-Rognon.

- 3^e Fauvette du Croiseau, Chaufoureau, Gustave, Vieux-Genappe.
- 4^e Wallonne de l'Auditeur, Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 5^e Espérance de Meise, Van Gysel, Jean, Meise.
- 6^e Esther de Vanneijens, Van Wichelen, René, Brages.
- 7^e Whitane de l'Auditeur, Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 8^e Ninon du Try, Wautier, Henri, Saintes.
- 9^e Gipsy de Wolverthem, Goethals, Joseph, Wolverthem.
- 10^e Margot du Croiseau, Chaufoureau, Gust., Vieux-Genappe.
- 11^e Bérèze de la Saule, Hautier, Henri, Haulers.
- 12^e Manon de Dielegem, Moyens, Jean, Jette-St-Pierre.

Championnat des poulains.

Radio de Pepingen, Deleener, Gaston, Hondzocht.

Championnat des pouliches.

Nadine d'Ophain, Roland, Vital, Ophain-Bols-Seigneur-Isaac.

Lots de 3 poulains.

- 1^{re} Slachmuylders, Léopold, L'Estroppe-Hal.
- 2^e Deleener, Gaston, Hondzocht.
- 3^e Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 4^e Derue, Robert, Rebecq-Rognon.
- 5^e Dufrasne, Léon, Ophain.

Lots de 3 pouliches.

- 1^{re} Souris, Amand, Baisy-Thy.
- 2^e Dedobbeleer, Joseph, Bellingen.
- 3^e Chaufoureau, Gustave, Vieux-Genappe.

Concours des étalons raceurs.

- 1^{re} Krack d'Hondzocht (43/842), Deleener, Gaston, Hondzocht.
- 2^e Idéal de Courtrai (44/2164), Dufrasne, Léon, Ophain.
- 3^e Marquis de Roucourt (43/2014), M^{mes} Vos Charles et Richard Verheyden, Zellick.

Analyses des Publications.

LA SIGNIFICATION DE L'ABEILLE POUR LA PRODUCTION AGRICOLE

par A. GILLARD

L'importance de l'abeille pour la production agricole ne se situe pas seulement dans sa production de miel et de cire, mais principalement dans la fécondation des fleurs assurant ainsi, pour une large part, le développement des fruits et semences. Elle joue un rôle prépondérant dans la fécondation de nos arbres fruitiers.

Nous avons fait plusieurs expériences à la Station de Recherches pour l'Amélioration des Plantes à Gand afin d'examiner l'influence des abeilles sur la fécondation du colza, du poireau, de l'ail et du tournesol en employant des méthodes différentes.

Des expériences ont été faites en Hollande, en Allemagne et en U.R.S.S. pour guider les abeilles vers certaines cultures. Deux méthodes sont employées : la méthode allemande de von FRISCH (on donne de l'eau sucrée aux abeilles dans un milieu renfermant l'odeur des fleurs de dressage) et la méthode russe de GUBIN (eau sucrée et parfumée au moyen des fleurs de dressage). Nous avons employé la méthode de von FRISCH et avons obtenu un résultat positif avec les fleurs de poireau (*Allium porrum*).

Nous disposons, en outre, de plusieurs méthodes pour la confirmation de la réussite d'un dressage. Nous y avons ajouté deux nouvelles qui excluent les facteurs « stade de floraison » et « variations de la température ». Ces deux facteurs influencent la visite des abeilles et pourraient ainsi nous donner une fausse idée sur l'effet réel du dressage.

Un manque à gagner de 120 millions de francs par an peut être constaté dans notre pays par le fait que nous avons trop peu d'abeilles qui pourraient nous assurer une meilleure récolte en fruits et en semences. Nous pouvons remédier à ce manque de bénéfice en augmentant nos populations d'abeilles. Que chaque apiculteur augmente donc le nombre de ses ruches et que chaque agriculteur devienne apiculteur!

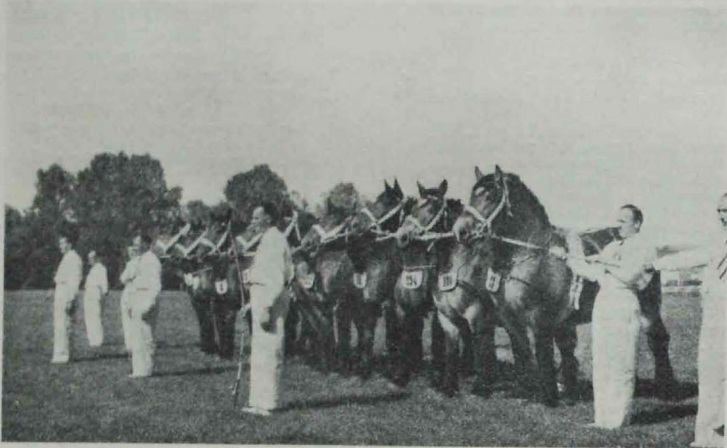
Communiqués de l'Inst. Agronomique et des Stations de recherches de l'Etat à Gand, Mars 1947, pp. 103-136.

Echos de France.

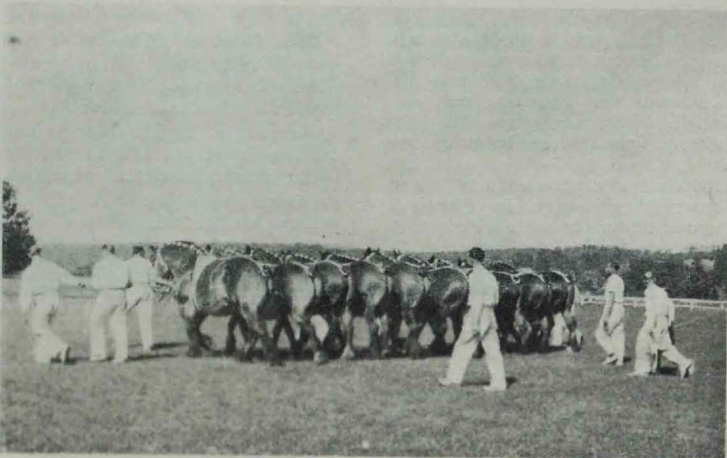
Concours régional de la race ardennaise à Vittel.
D'un rapport de M. l'Inspecteur Dr. De Vulder,
nous extrayons les renseignements suivants:

« Un examen rapide des différentes catégories permet de faire les constatations les plus flatteuses et les plus encourageantes pour l'élevage belge.

En effet:
la catégorie 3 a. (grande taille) comprend 12 inscriptions, desquelles
deux sont d'origine Hollandaise;



Messieurs Gallet présentent leur lot composé de 8 juments et 2 étalons.
A l'extrême droite, Quinaux de la Poste (47/4452) fut désigné champion hors concours.



Beau lot à MM. Gallet, frères.

quatre sont d'origine belge pure;
trois sont des descendants de père belge (deux par « Avenir de Zierbeek » et un par « Robert de Ronquières »).

La (petite taille) comprend 3 inscriptions desquelles tous les sujets sont belges.

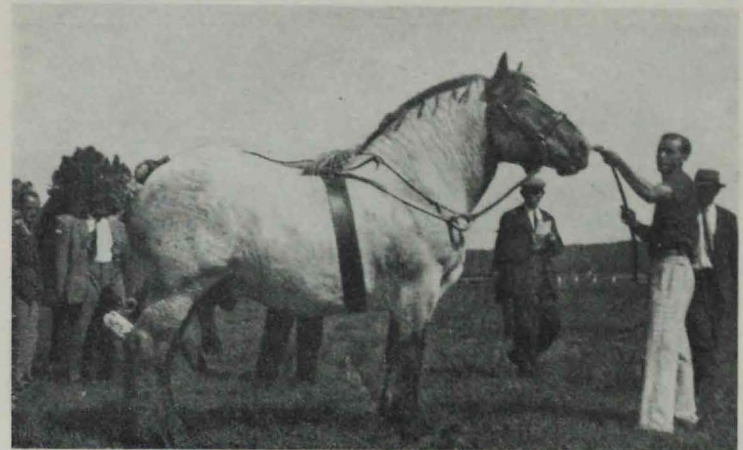
la catégorie 4 a. (grande taille) comprend 9 inscriptions, desquelles

un sujet est d'origine hollandaise;
six sujets sont d'origine belge pure;
un sujet descendant de père belge (« Avenir du Maieur »).

la catégorie 5 a. (grande taille) comprend 12 inscriptions, desquelles

sept sujets sont d'origine belge pure;
La (petite taille) comprend 8 inscriptions, desquelles

trois sujets d'origine belge pure;
deux sujets, descendants de père belge (un par « Monarque du Marais » et un par « Max d'Oicke »).
L'étalon « Quinaux de la Poste » S.B.A (22/8403) appartient à MM. Gallet, frères, étalon bai, 1 m. 58, par « Duc de la Poste » et « Quinette de Nouvelles », fut déclaré « Champion Hors Concours », à la suite



Encore un belge.....
Espoir de la Tour (46/3168), 5 ans, rouan, 1 m. 62, Champion, Vittel, 1947.
par Pourquoi Pas de Rouvrois (40/4572) et Verveine de Maisonceille (39/6017), à M. Michel.

La (petite taille) comprend 7 inscriptions, desquelles

cinq sujets sont d'origine belge pure;
un sujet descendant de père belge (« Avenir de Zierbeek »).

de protestations plutôt tapageuses d'un public mécontent, après que le championnat fut attribué.

Le lot de MM. Gallet (voir photos), composé de sujets bais, était d'une homogénéité vraiment remarquable.

Echos du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société Royale « Le Cheval de Trait Belge » a reçu la lettre ci-dessous:

Monsieur le Président,

Le Comité central de la Société Luxembourgeoise d'élevage du Cheval de Trait Belge me charge de présenter à la Société Royale « Le Cheval de Trait Belge », ses plus chaleureux remerciements pour le magnifique objet d'art qu'elle a bien voulu nous offrir par l'intermédiaire de Monsieur l'Inspecteur Principal

L. Rulot pour notre Concours National des Chevaux Reproducteurs.

L'objet a été décerné à Monsieur Jean Hèmes de Neumaxmuehle pour son étalon « Jasmin de Thor » St. B. B. N° 38/2570, qui a remporté la première prime des raceurs.

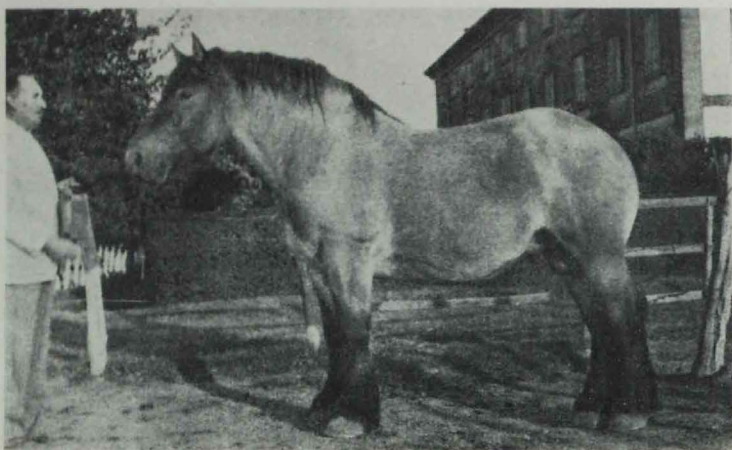
Avec nos remerciements réitérés, veuillez, etc...

Le Secrétaire,
(s) CALTEUX.

Echos d'Italie.

D'un rapport fait au sujet d'un voyage effectué en Italie par le Dr De Vulder, Inspecteur, nous extrayons les passages suivants :

« Enfin, lorsque j'appris que M. Guidotti, Directeur de Torreviscosa, nous invitait à visiter cette exploitation, distante de plus de 350 km. de Crémone, je me demandai quelle devait en être l'importance pour que mon guide acquiesçât si allègrement,



..... et toujours un belge.
Pascal de la Croix (46/1502), Ronan, 5 ans, appartenant à M. Galli, Ferruccio à Soroga-Verona. Champion. Milan, 1947.

sachant, cependant, que nous devons couvrir cette étape en une matinée, vu le peu de temps dont nous disposons.

Torreviscosa... véritable Etat dans l'Etat...

7.000 hectares, 4.000 ouvriers, avec mairie, église, théâtre, gare de chemin de fer, cette formidable exploitation comprend quatre fermes principales et une vaste usine qui alimente 32 usines filiales.

Le but de cette exploitation, est la production massive de la canne en vue de l'extraction de la cellulose.

Cette exploitation a été créée sur les terres frustes des lagunes de l'Adriatique, entre Venise et Trieste, à quelques 30 km. de cette dernière ville.

Les terres furent cédées par l'Etat en vue de leur mise en valeur.

Véritables pionniers, aux projets et aux travaux

gigantesques, d'une audace inouïe, se moquant réellement de tous les obstacles, de toutes les difficultés, domestiquant une nature qui semblait à jamais rebelle, ceux de Torreviscosa m'apparurent tels de véritables géants. Rien ne les effraie, rien ne les arrête.

Assécher les lagunes, laver les terres salées et ferrugineuses, neutraliser les sols acides, rehausser les fonds, niveler les hauteurs et, pour cela, déplacer des milliers de mètres cubes de terre, creuser des canaux, rectifier le lit d'un fleuve... voilà ce que l'on fait et ce que nous avons vu faire à Torreviscosa.

Et l'on demeure rêveur en contemplant cette rizière que le poids des épis a couchée, et qui porte le premier fruit que la terre y a jamais donné. Torreviscosa!... Splendide exemple du triomphe de l'audace et de la volonté, étonnant succès de la technique moderne!

L'effectif des chevaux de travail comprend environ 200 têtes, dont, à l'heure actuelle, une soixantaine de juments belges, lesquelles sont appelées à remplacer progressivement les animaux réformés. Deux étalons belges assurent le service des juments, ce sont : « Gaulois de Neerhof », rouan, 13 ans, né chez M. Maurice Broucke, en station depuis 7 ans à la Viscosa, et « Hercule d'Elzenwalle », 46/1666, bai, né en 1941, chez M. Depuydt, Voormezele. Un troisième étalon, élevé à l'exploitation, est réservé aux juments de moindre valeur.

Ci-dessous, vous trouverez la photo de l'une des écuries de l'exploitation et celle d'une charrue géante de 4.500 kg. labourant à 80 cm. de profondeur, et actionnée par câble, entre deux tracteurs de 140 HP.

En conclusion, l'Italie me laisse une excellente impression d'ensemble; le prestige du « Cheval belge » y est très élevé, et cela principalement en raison de la qualité des sujets introduits. Ceux-ci s'y comportent



Une des écuries d'une des exploitations de la Viscosa. (Udine).



Une charrue de 4.500 kg. labourant à 0,80 m. de profondeur (Exploitation de la Viscosa).

tent bien, mais l'on constate que les animaux lymphatiques, à peau épaisse, aux membres sales ou peu nets sont très sujets aux crevasses, localisées surtout aux jarrets qu'elles déforment complètement. C'est pourquoi l'éleveur italien attache grande importance

à la belle tête expressive, avec un œil vif et une oreille bien placée, parce qu'il y voit un indice de vigueur. Il aime, d'ailleurs, la belle silhouette et les allures dégagées, en un mot, le cheval avec du cachet, selon la vieille formule : « *le sang sous la masse* ».

Page du Lecteur.

M. R. H. à H. le V. — Peut-on, sans danger, employer la méthode de la consanguinité pendant plusieurs années? On dit qu'elle fait dégénérer la race. Qu'en pensez-vous?

Le travail d'amélioration d'une race, c'est-à-dire le rassemblement, chez les individus qui la composent et leur fixation, chez le plus grand nombre possible de sujets, de la plupart des caractères intéressants, ne peut être réalisé que par l'union de sujets possédant des formules héréditaires très semblables. C'est cette méthode qui fut le plus communément utilisée pour épurer et homogénéiser les races chevalines, et, même, l'on eut, et l'on a encore recours à la consanguinité la plus étroite, telle, l'union d'un père avec ses filles pendant plusieurs générations, ou l'union inverse, celle du fils avec la mère, ou encore, l'union entre frères et sœurs.

Ces unions consanguines connaissent des partisans et des détracteurs.

Ce que nous pensons? En réalité, la consanguinité ne crée rien, en ce sens qu'elle ne donne, et ne peut donner que ce qui se trouve chez les parents. Cherchons un caractère qui ne se rencontre pas dans la formule héréditaire des parents? Il ne se réalisera jamais. Il faudrait, pour cela, avoir recours au croisement avec un sujet porteur du caractère recherché.

Mais s'il s'agit de fixer une race, de l'homogénéiser, de la rendre plus uniforme, c'est la consanguinité, jointe à la sélection, autrement dit, la sélection consanguine qu'il faut employer. Nous disons bien « sélection », car les caractères de maladies — caractères pathologiques — les défauts et les tares se transmettent au même titre que les caractères avantageux. C'est pourquoi, il convient de se montrer très sévère et ne rien pardonner aux sujets défectueux ou décousus ou affaiblis, etc. C'est la raison pour laquelle les jurys doivent être d'une sévérité intraitable quand ils rencontrent une tare qui pourrait être héréditaire.

Dans certaines lignées, les caractères pathologiques se portent sur la vigueur et affaiblissent la fécondité.

Voilà le point crucial, qui augmente précisément la valeur de la méthode au lieu de la discréditer, puisque du fait que la fécondité est amoindrie dans certaines lignées, celles-ci s'éliminent automatiquement, et c'est là un bien, un avantage que nulle autre méthode ne peut donner.

C'est dire que lorsqu'au départ, les sujets sont de premier choix, les unions consanguines ne peuvent guère donner de combinaisons désavantageuses: il n'y a, pour ainsi dire, rien à craindre.

Dans la race de pur-sang anglais, le fameux cheval Eclipse est le produit d'un élevage consanguin, et, dans notre race de trait belge, le nombre de sujets de très grande valeur obtenus par cette méthode est réellement impressionnant, mais il faut, pour l'appliquer, beaucoup de discernement et une connaissance parfaite de la science de l'élevage.

M. F. à St. M. — Pourrai-je semer du lin après des betteraves — quelles quantités d'engrais autres que les azotés dois-je employer à l'hectare et quand faut-il semer?

Le lin vient bien après les betteraves, mais il profite surtout des engrais laissés dans le sol par la culture antérieure. Il faut compter, en moyenne, 500 kg. de superphosphate, lequel exerce une action favorable sur la graine; la tige est plus vigoureuse et verse moins facilement.

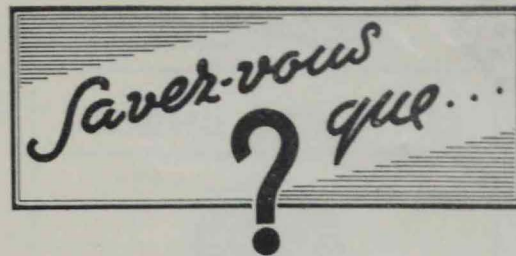
La potasse est distribuée au printemps à raison de deux à trois cents kgs de chlorure.

On sème de préférence de la mi-mars à la mi-avril: on conseille de semer le plus tôt possible, les rendements étant meilleurs.

**

D'autres questions nous ont été posées par divers lecteurs, mais elles n'intéressent pas l'élevage du cheval. Nous leur avons répondu par lettre personnelle.

Ch. VAN OOSTE.



Sous cette rubrique, vous trouverez régulièrement quelques conseils ou formules pratiques. Prenez-en soigneusement note. Vous vous constituerez, ainsi, en peu de temps, une documentation précieuse pouvant venir à point dans bien des circonstances.

1. Parmi les nombreux avantages de l'insémination artificielle, on peut reconnaître:

a) le nombre de femelles qu'un étalon peut féconder est très élevé. Ivanow rapporte qu'en une saison de monte, un étalon a pu servir 400 juments au lieu de 60 à 80, dans le procédé naturel. La semence d'un bélier a pu suffire à inséminer 15.000 brebis, au lieu de 100, dans la lutte ordinaire.

Il en résulte que l'influence des bons mâles peut devenir considérable du point de transformer très rapidement la physionomie d'un élevage... mais, attention aux géniteurs de peu de valeur!

b) C'est une méthode très pratique de lutte contre les maladies contagieuses de l'appareil génital... mais il importe de prendre toutes les précautions voulues pour éviter l'emploi de semence de mâles infectés.

c) La semence peut être conservée pendant plusieurs jours et transportée à de grandes distances... mais il est indispensable de s'assurer qu'elle est encore en vie au moment de l'emploi.

d) Les bons raceurs peuvent être conservés jusqu'à un âge très avancé si l'on prend la précaution de les ménager et même si le reproducteur se trouve, pour l'une ou l'autre raison, dans l'impossibilité d'effectuer la saillie: boiterie, aplombs devenus défectueux, etc...

e) Cette méthode permet d'éliminer progressivement les mâles de qualité inférieure... mais, à force d'utiliser sur une trop grande échelle, la semence d'un même reproducteur, on court le risque d'écartier de la reproduction, des jeunes géniteurs qui sont peut-être meilleurs.

f) C'est un moyen qui s'est révélé très efficace dans la lutte contre la stérilité... mais les causes de stérilité sont si multiples et d'une complexité telle qu'il ne faut pas espérer guérir, par cette méthode, tous les troubles de la conception.

Ces quelques considérations suffisent à démontrer que l'insémination artificielle ne peut être pratiquée que par des spécialistes zootechniciens.

2. Cette matière verte qui recouvre les statues de marbre et, généralement, les constructions en calcaire, est une algue qui favorise l'absorption, par les plantes, des engrais phosphatés. L'effet est surprenant en présence d'urine.

L'on sait, d'autre part, que, pendant la guerre, de nombreuses maladies d'élevage se sont déclarées à la suite de la déficience des terres en engrais phosphatés. Tout ceci pourrait faire l'objet de recherches bien utiles.

3. La naphtaline mélangée à l'huile de foie de morue, dans les proportions de 1 pour 15 constitue un excellent produit pour écarter les mouches et traiter les plaies simples.

4. L'air atmosphérique du matin est plus pur parce que, toutes autres considérations mises à part, il contient moins de microbes que l'air de la journée. Pour en faire la démonstration, l'on a compté les microbes et l'on a trouvé:

545 microbes dans l'air à 8 heures du matin;
2300 microbes dans l'air à 10 heures du matin;
9600 germes dans l'air à midi;
14200 microbes à 2 heures et
20800 bactéries à 5 heures du soir.

5. Le chou moellier peut donner 650 kg. de matière protéique à l'hectare, alors que la prairie n'en donne que 175 kg., l'avoine et vesce, 245, les haricots, 439, et les navets fourragers, 200 kg.

6. Le cornage, la réduction des membres, le pied plat seraient des caractères héréditaires chez le cheval: de même, la convexité et la concavité de la face, les jarrets droits ou coulés, les oreilles droites ou tombantes, la croupe horizontale ou oblique se transmettent également par voie d'hérédité.

COMMUNIQUÉS

Moniteur.

1. Arrêté ministériel du 21 septembre 1947 réglant les prix des produits laitiers. 267-24-9.
2. Aliments du bétail. Rationnement du mois de septembre 1947. 267-24-9.
3. Circulaire périodique concernant le rationnement des denrées alimentaires. 271-28-9.
4. Recrutement de conseillers de zootechnie temporaires d'expression néerlandaise, destinés au Ministère de l'Agriculture. 293-294-20-21-10.
5. Livraison des produits laitiers. 293-294-20-21-10.
6. Arrêté ministériel du 21 septembre 1947, réglant les prix des produits laitiers. Errata. 290-17-10.
7. Arrêté ministériel du 6 octobre 1947 relatif à la production et à la torréfaction des cossettes de chicorée. 284-11-10.
8. Arrêté du Régent du 14 août 1947 relatif à la chicorée et aux produits similaires. 278-5-10.
9. Arrêté ministériel du 24 septembre 1947 réglant les prix des betteraves sucrières. 275-2-10.
10. Arrêté ministériel du 24 septembre 1947 modifiant celui du 12 octobre 1946, réglant les prix

du sucre et des pulpes fraîches de betteraves sucrières. 274-1-10.

Avis aux Éleveurs

Pour établir la filiation de vos chevaux, la moindre négligence pourrait vous être préjudiciable. N'omettez pas d'inscrire les produits de votre élevage.

FORMALITES A REMPLIR.

- a) Annonce de la naissance par carte spéciale, dans les 48 heures, simultanément au Stud-Book, et à l'Union Professionnelle des Etalonniers de la Province. (La demande de ces cartes doit être faite au Stud-Book).
- b) Envoi de la déclaration de naissance — accompagnée d'un volet du certificat de saillie revêtu du sceau de l'U.P.E., — au Stud-Book, dans les deux mois de la naissance.

Le droit d'inscription fixé à :

100 frs par cheval pour les membres,
200 frs par cheval pour les non membres,

doit parvenir au Stud-Book en même temps que la déclaration de naissance, faute de quoi celle-ci sera considérée comme non avenue.

Les formulaires et tous renseignements nécessaires peuvent être demandés au Stud-Book, 60, rue Royale, à Bruxelles.

L'Assurance Hippique Belge



MORTALITÉ - DÉPRÉCIATION

Valeur réelle

Indemnisation à 100 %

Consultez toujours l'A. H. B.
avant de conclure un contrat
C'EST VOTRE INTÉRÊT

Accepte bons agents partout en Belgique

21, Rue des Chartreux - BRUXELLES

Léon BOMAL

Braine - l'Alleud

(près de Bruxelles)

BRABANT

Téléphone 64.21.03

peut fournir en confiance
les meilleurs produits de
l'élevage chevalin belge

EXPORTATION

COMMERCE
INTÉRIEUR

Éleveurs...

POUR VOS CHEVAUX

L'alimentation la plus saine, la
plus complète, la plus économique

LE SUCRAPAILLE MAXIMA

à sels potassiques nuisibles neutralisés

VENDU EN SACS ROUGES

S. A. SUCRAPAILLE MAXIMA

SAUVENIÈRE - Tél. Gembloux 61.655